



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7058^e séance

Jeudi 14 novembre 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	(Chine)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M ^{me} King
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M ^{me} Bolaños Pérez
	Luxembourg	M. Maes
	Maroc	M. Laassel
	Pakistan	M. Siddique
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. McKell
	Rwanda	M. Nyakarundi
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 heures

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration élaborée en son nom par le Président sur le sujet de la présente séance. Je remercie les membres du Conseil

des précieuses contributions qu'ils ont apportées à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à la déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2013/17.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 5.